

Article

« L'ordre polonais et les structures de base du français »

Antonio A. M. Querido

Cahier de linguistique, n° 2, 1973, p. 85-110.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800011ar>

DOI: 10.7202/800011ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

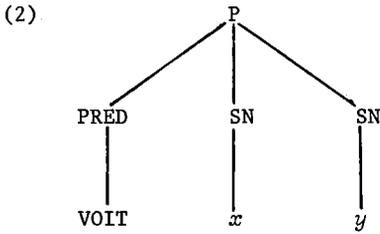
Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'ORDRE POLONAIS ET LES STRUCTURES DE BASE DU FRANÇAIS

Ce travail fait suite à celui de McCawley (1970) sur les structures de base de l'anglais. Le cadre théorique que nous avons choisi est celui de la sémantique dite "générationnelle" (par opposition à la sémantique "interprétative"). Nous partirons donc du postulat que le niveau de *structure profonde*, proposé par Chomsky dans *Aspects de la théorie syntaxique*, n'existe pas et que les structures engendrées par la base sont directement des représentations sémantiques des phrases. De ce postulat découle naturellement qu'il n'y a pas deux types de règles pour relier les représentations sémantiques et les structures de surface mais un seul : les *règles de transformation*. Dans le modèle de grammaire transformationnelle décrit dans *Aspects* et appelé "modèle standard", en plus des règles de transformation il y avait les *règles d'interprétation sémantique* dont la nature n'a jamais été précisée clairement.

Il est un autre postulat en sémantique générationnelle, à savoir que les structures de base ou représentations sémantiques des phrases ressemblent aux structures du calcul des prédicats du premier ordre. Pour que les structures logiques puissent servir d'entrée aux règles de transformation il faut les écrire sous la forme d'arbres syntagmatiques. Ainsi, supposons un prédicat dyadique comme *voit*; à la fonction propositionnelle (1) correspondra l'arbre syntagmatique (2) :

(1) VOIT (x,y)

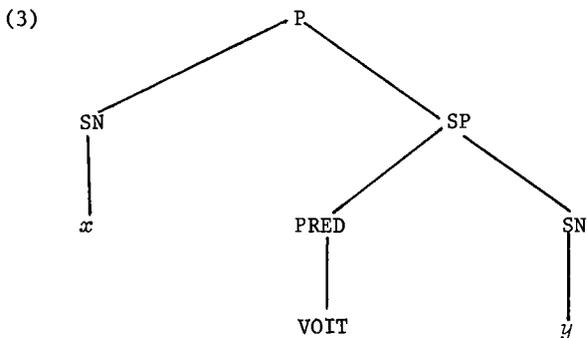


Nous avons mis comme père du prédicat de la fonction propositionnelle la catégorie PRED et à chacun de ses arguments la catégorie syntagme nominal (SN). L'ensemble est dominé par la catégorie P. En structure de base ce symbole désignera une *proposition* et en structure de surface une *phrase*.

Dans l'écriture de (1) nous avons suivi l'ordre proposé par Adjukiewicz selon lequel le prédicat précède toujours ses arguments. C'est ce que nous appellerons tout au long de ce travail l'*ordre polonais*.

À l'ordre polonais s'oppose ce que nous pourrions appeler l'*ordre grec*, proposé par Aristote, selon lequel non seulement le premier argument précède le prédicat mais celui-ci forme avec les autres arguments un syntagme¹. Aristote appelait ce syntagme tout simplement *prédicat* tandis que Chomsky l'appelle, dans *Aspects*, *syntagme prédicatif* (*predicate phrase*). Si nous remplaçons syntagme prédicatif par le sigle SP nous obtenons l'arbre syntagmatique (3).

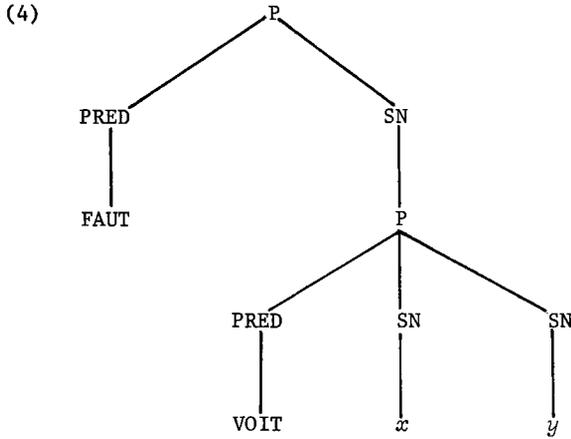
1. On peut aussi imaginer une structure où le premier argument précède le prédicat mais où celui-ci ne forme pas un syntagme avec les autres arguments. Mais cette structure n'a jamais été formellement proposée et justifiée par personne (à notre connaissance). Elle poserait le problème de comment introduire le syntagme verbal ou syntagme prédicatif qui est nécessaire à un certain point de la dérivation des structures de surface.



En proposant d'utiliser l'ordre polonais dans l'écriture des structures de base du français nous choisissons l'arbre syntagmatique (2) de préférence à l'arbre syntagmatique (3). C'est-à-dire que non seulement nous proposons de mettre le prédicat avant ses arguments, mais du même coup nous éliminons de l'arbre syntagmatique de base le syntagme prédictif (SP).

Dans notre analyse, en structure de base, la catégorie PRED englobe au moins les catégories superficielles *verbe*, *adjectif*, *conjonction* et *quantificateur*. Nous suivons en cela la proposition de Reichenbach (1947) en la modifiant. En le faisant nous nous écartons encore du modèle standard de grammaire transformationnelle. Les catégories ainsi éliminées correspondent à des comportements transformationnels et morphologiques particuliers à certaines sous-catégories de prédicats.

C'est ainsi qu'à un même prédicat de base qui prend une phrase comme argument correspondent en surface deux verbes et un adjectif. Prenons l'exemple du prédicat abstrait FAUT. Nous aurons une structure de base équivalente à (4).



À cette structure de base correspondent en surface les trois fonctions propositionnelles de (5) :

- (5) a) *il faut que x voie y*
 b) *x doit voir y*
 c) *il est nécessaire que x voie y*

Si l'ordre grec a été retenu comme ordre de base dans le modèle standard de grammaire transformationnelle, c'est certainement dû à l'influence de la linguistique structurale spécialement de la théorie distributionnelle, laquelle faisait une analyse syntagmatique à partir de la structure de surface. Il y a certainement des raisons pour retenir un arbre comme (3) pour la structure de surface étant donné qu'il représente un profil prosodique de la phrase. L'opposition sujet-syntagme prédicatif ou si l'on préfère topique-commentaire est marquée par une pause principale. Le premier embranchement de P dans (3) représente précisément cette pause principale.

Par contre, dans la représentation sémantique de la fonction propositionnelle de (3), ce qu'il convient de marquer c'est que le prédicat dyadique *voit* établit une relation entre ses deux arguments et cette relation est bien représentée par l'arbre (2).

Si l'on a mis le premier argument avant son prédicat dans les langues à sujet, comme l'anglais et le français, c'est qu'on avait l'impression que ce type de construction était omniprésent dans les structures de surface de ces langues. Nous essayerons de montrer que tel n'est pas le cas en français.

1. Constructions où le prédicat reste avant ses arguments

Nombreuses sont les constructions de surface où le prédicat de la phrase n'est pas postposé à chacun de ses arguments :

- a) les phrases dont le premier argument est une phrase
- b) les phrases interrogatives dont le premier argument est un pronom
- c) les phrases argument nominalisées
- d) les phrases impératives
- e) les phrases argument infinitivisées.

De ces types de construction les phrases impératives et les phrases infinitivisées n'ont pas de postposition du prédicat au premier argument tout simplement parce que cet argument a été éliminé.

Pour dériver les phrases à prédicat postposé en partant de l'ordre de base polonais on aura besoin d'une transformation de FORMATION DU SUJET qui détachera le premier argument et l'opposera au reste de la phrase². Cette transformation sera bloquée dans certains contextes comme ceux des constructions que nous venons d'énumérer.

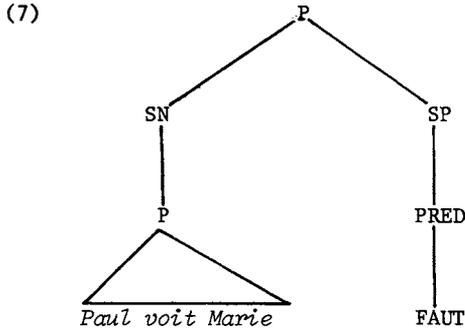
Par contre, si l'on accepte comme structure de départ pour l'application des transformations l'ordre grec, il faut prévoir des transformations dues seulement à l'existence de telles constructions.

2. À la fin de ce travail nous proposerons une formulation de cette transformation de FORMATION DU SUJET qui la rapprochera de la série des transformations de topicalisation.

Considérons tout d'abord les phrases dont le premier argument à la base était une proposition.

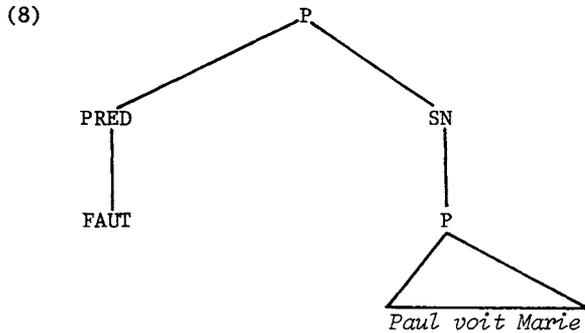
(6) *il faut que Paul voit Marie*

Si la structure de base était en ordre grec, nous aurions :



Pour dériver la construction de surface (6), il faudrait postuler une transformation d'EXTRAPOSITION DU SUJET.

En partant de l'ordre polonais on aurait :

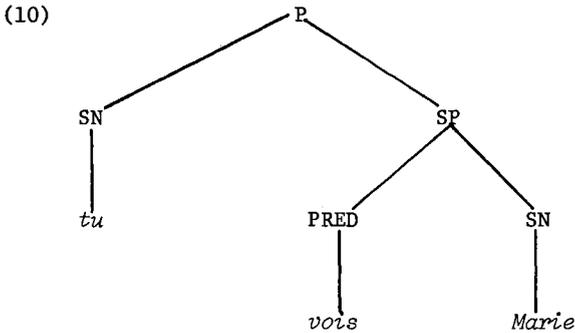


La FORMATION DU SUJET s'appliquerait seulement après l'ADJONCTION DU SUJET EXPLÉTIF et ne toucherait donc pas à la phrase argument qui resterait dans sa position primitive.

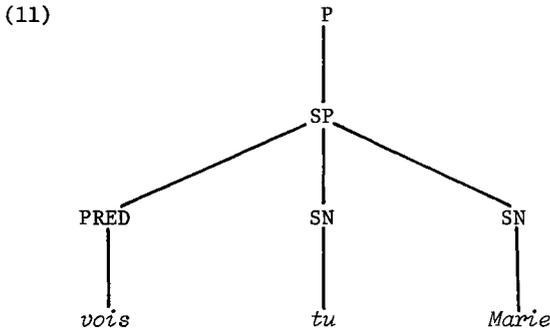
Considérons maintenant les phrases interrogatives dont le premier argument est un pronom :

(9) *vois-tu Marie ?*

En partant de la structure de base (3), on aurait (10)
(si l'on faisait abstraction du performatif de l'interrogation) :

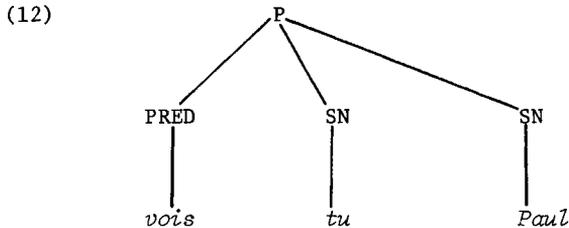


Pour dériver (9) on aurait besoin d'une transformation qui postposerait le sujet au PRED. Puisque PRED est lui-même dominé par SP, ce serait une transformation d'ABAISSEMENT DU SUJET-PRONOM qui donnerait :



Après cette transformation le noeud SP deviendrait étrange³.

Il faudrait donc une transformation d'ÉMONDAGE DE SP pour dériver :



En adoptant l'ordre polonais, la structure de base de la phrase (9) est exactement l'arbre syntagmatique (12). Pour dériver de telles constructions interrogatives on aurait donc besoin tout simplement de bloquer l'application de la FORMATION DU SUJET.

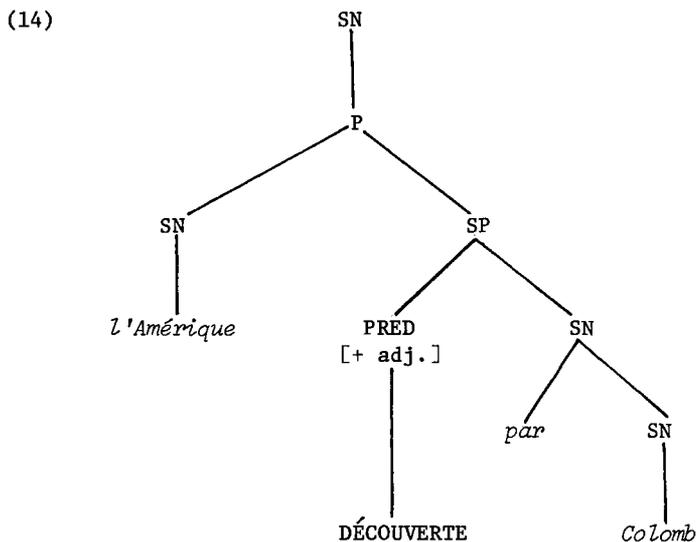
Examinons ce qui se passe dans la dérivation des phrases argument nominalisées, comme (13).

(13) *la découverte de l'Amérique par Colomb*

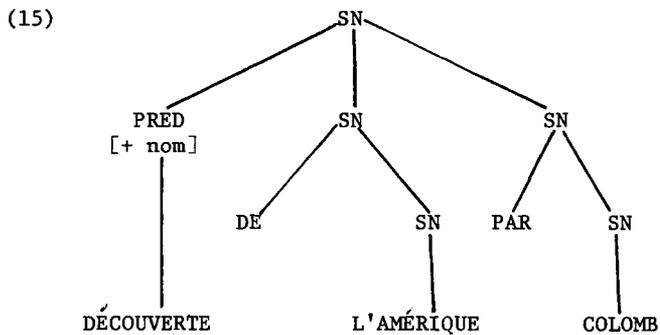
Remarquons tout d'abord que les arguments ont été permutés. Cette permutation est caractéristique de la transformation passive. Nous partirons donc d'une construction passive pour dériver la forme nominalisée.

3. Lors de la description de la transformation de FORMATION DU SUJET nous proposerons d'éliminer l'étiquette SP et de la remplacer par P. Si l'arbre (11) avait un P à la place de SP, l'étiquetage serait redondant mais non étrange.

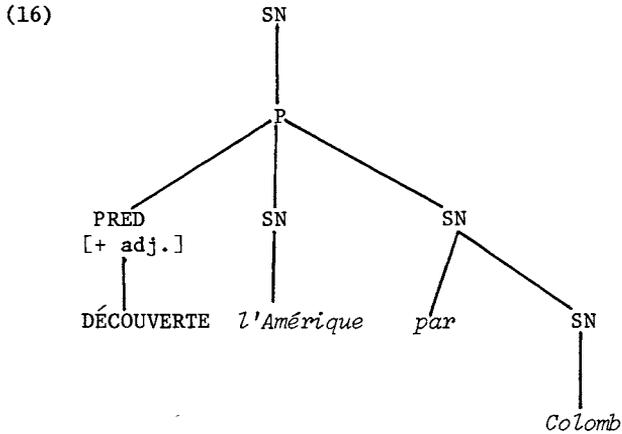
Ordre grec :



La nominalisation dans ce cas comporterait un ABAISSEMENT DU SUJET et un ÉMONDAGE DE SP en plus d'une adjonction de *de* au premier argument, d'une insertion du trait [+ nom] au prédicat et d'un émondage du noeud P :



Ordre polonais :



Dans ce cas pour dériver (15) on aurait besoin seulement des trois dernières transformations. La FORMATION DU SUJET serait bloquée du fait que la construction n'est plus dominée par P.

En résumé, pour dériver les constructions de surface où le prédicat précède ses arguments, l'adoption de la structure de base (3) ou ordre grec nous coûterait quatre transformations "ad hoc", à savoir :

- a) EXTRACTION DU SUJET;
- b) ABAISSEMENT DU SUJET-PRONOM;
- c) ABAISSEMENT DU SUJET;
- d) ÉMONDAGE DE SP.

Par contre, si l'on adopte la structure de base (2) ou ordre polonais, il suffit de bloquer l'application de la transformation de FORMATION DU SUJET dans les mêmes contextes où ces transformations s'appliqueraient.

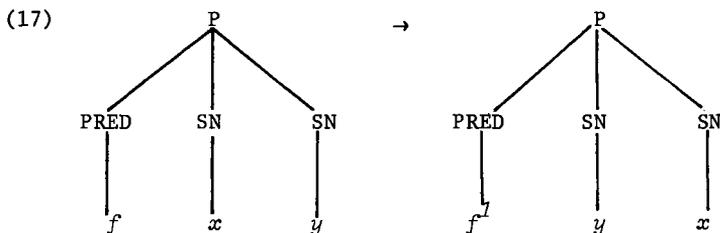
2. Constructions où le prédicat prend une position intermédiaire

Il y a des prédicats en français qui sont symétriques comme

épouse, c'est-à-dire qu'ils correspondent à la fonction $f(x,y)$ et à la fonction converse $f^1(x,y)$. Comme on sait $f^1(x,y) = f(y,x)$. Par contre, il y a d'autres cas où $f(x,y)$ et $f^1(x,y)$ sont représentées en français par deux prédicats différents comme c'est le cas pour *appartient* qui est le converse de *possède*. Ainsi, il est une vérité analytique que $possède(x,y) = appartient(y,x)$.

La DÉRIVATION DU PRÉDICAT CONVERSE permet de diminuer le nombre d'unités lexicales de base. Remarquons que la soi-disant dérivation de la construction passive équivaut à quelques différences près (choix de la préposition affectée à x) à la dérivation des prédicats converses. Si nous intégrons ces deux transformations, le nombre de paires de prédicats converses se trouve augmenté vu le nombre de verbes français qui permettent la dérivation d'une forme passive⁴. Remarquons que la forme passive se dérive en donnant au verbe sa forme participiale [+ adj.]. Comme tous les adjectifs, les participes se présentent en surface accompagnés de la copule.

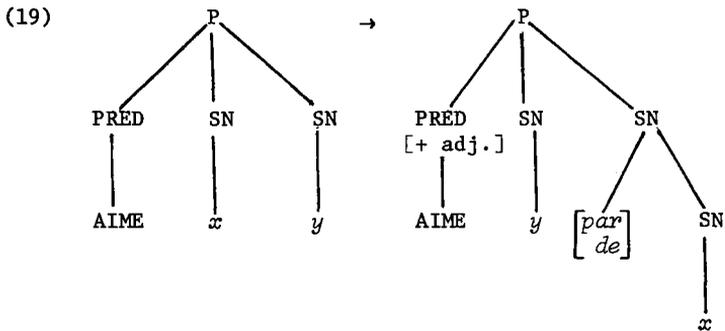
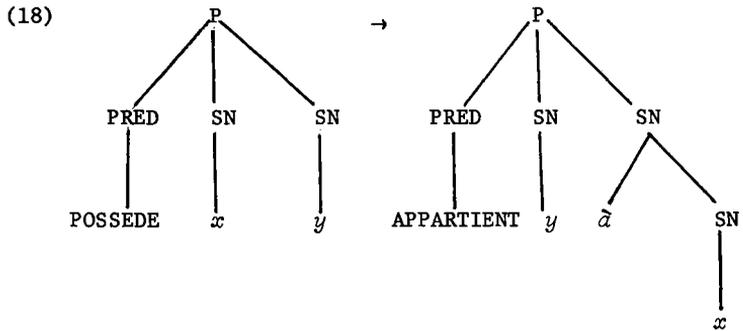
La DÉRIVATION DU PRÉDICAT CONVERSE précède évidemment la FORMATION DU SUJET (voir ci-après la description de cette transformation) et peut être schématisée ainsi :



Ce mouvement de l'argument y est accompagné (en français) de la substitution du prédicat par son converse et de l'éventuelle

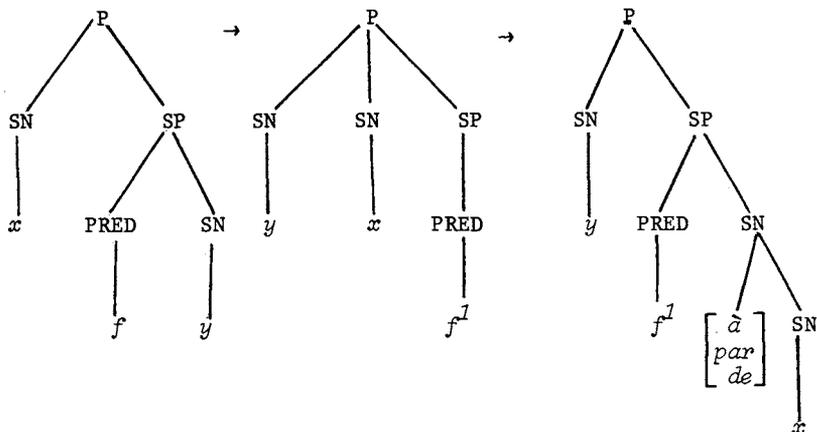
4. La DÉRIVATION DU PRÉDICAT CONVERSE présente toutefois quelques problèmes (voir p. 63-84, article de Paul Pupier).

Ce mouvement de l'argument y est accompagné (en français) de la substitution du prédicat par son converse et de l'éventuelle affectation d'une préposition à l'argument x qui cesse d'être l'argument initial :



Si l'ordre de base était l'ordre grec ou, en d'autres termes, si le sujet était formé dès la base, la DÉRIVATION DU PRÉDICAT CONVERSE serait beaucoup plus complexe :

(20)



La première transformation serait une élévation de l'argument *y* équivalente à ce que nous appelons la FORMATION DU SUJET; la deuxième transformation, sans équivalent dans aucune grammaire connue, serait un abaissement de l'argument *x* accompagné de l'attachement de la préposition.

Considérons maintenant les transformations d'ÉLÉVATION DU PRÉDICAT :

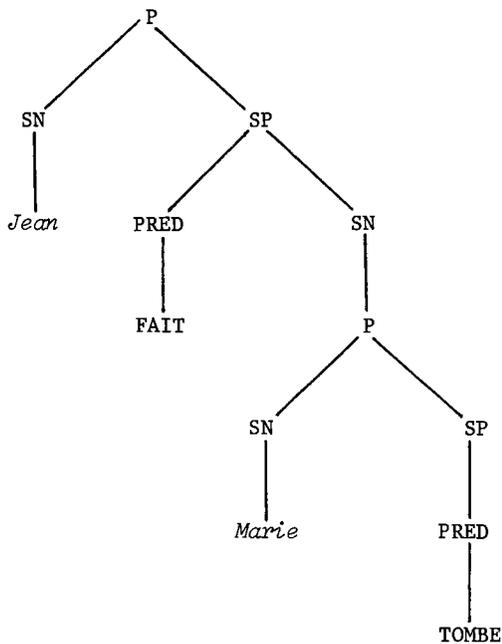
(21) a) *Jean fait en sorte que Marie tombe*

b) *Jean fait tomber Marie*

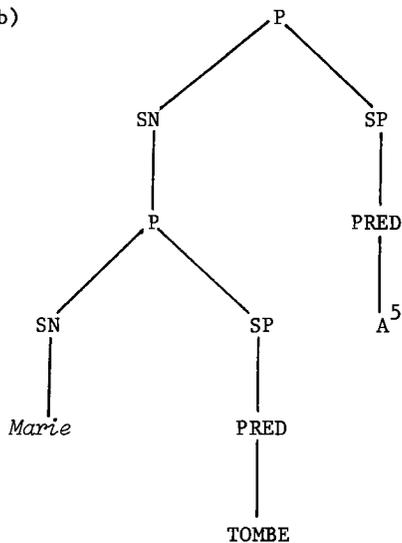
(22) *Marie est tombée*

Dans l'ordre grec les structures de base de ces deux séries de phrases seraient les suivantes :

(23) a)

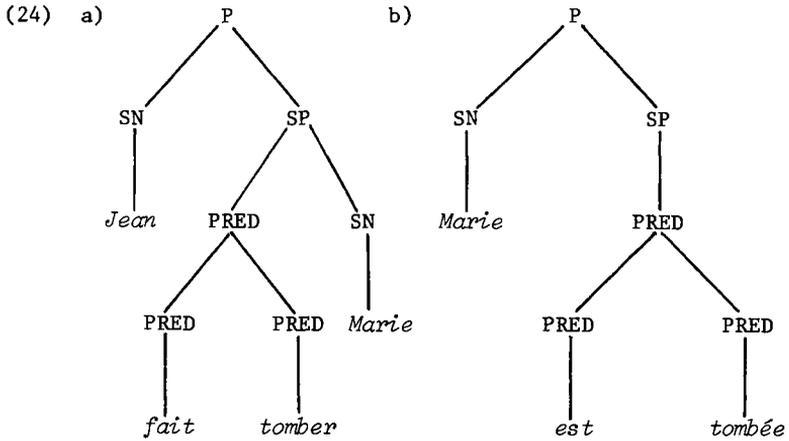


b)



5. Voir à la page suivante.

La structure de surface qui correspond à chacune de ces séries est respectivement :

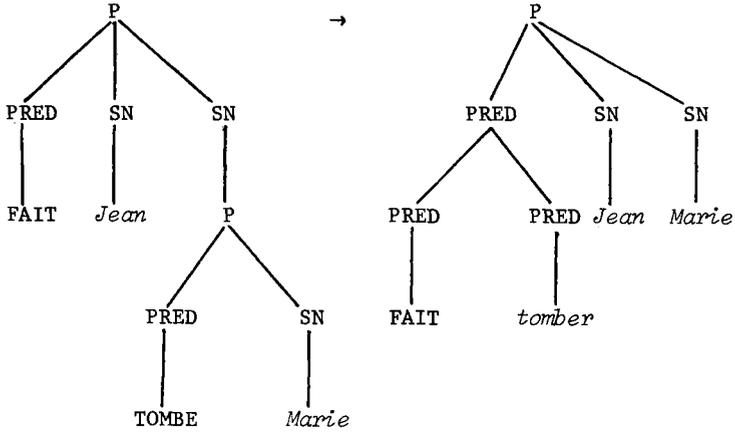


Remarquons que dans les deux cas il y a une élévation de prédicat : mais dans le premier c'est un mouvement de droite à gauche, tandis que dans le second c'est un mouvement de gauche à droite. Il y a en plus une élévation de SN.

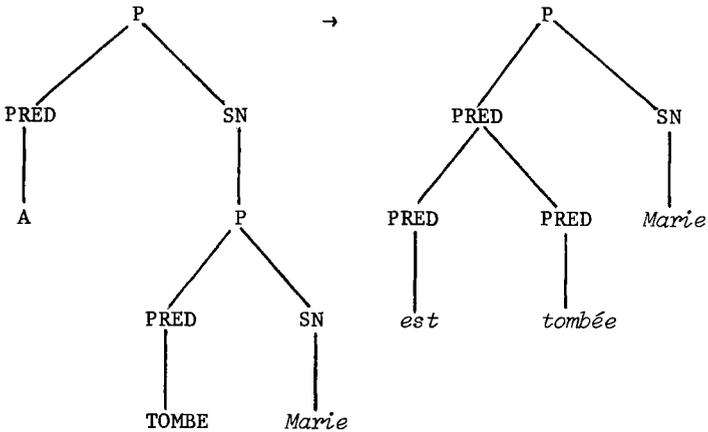
5. À la suite de Ross (1959) nous analysons les auxiliaires comme des prédicats en structure de base. Remarquons que le prédicat *a* devient *est* dans le contexte de certains prédicats comme *tombe*.

Par contre, si nous partons d'un ordre de base polonais le mouvement est toujours de droite à gauche :

(25) a)



b)

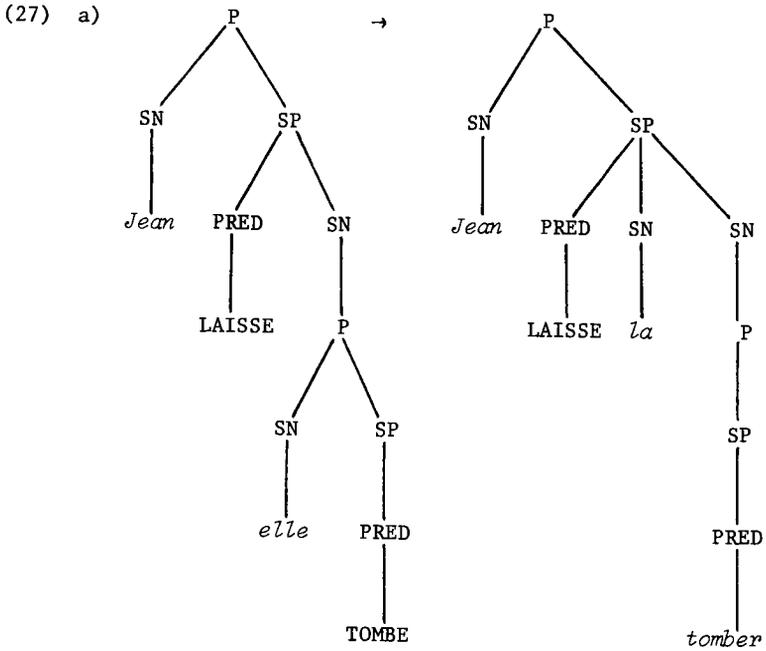


Pour dériver la structure de surface dans ce cas on n'a qu'à appliquer la transformation de FORMATION DU SUJET.

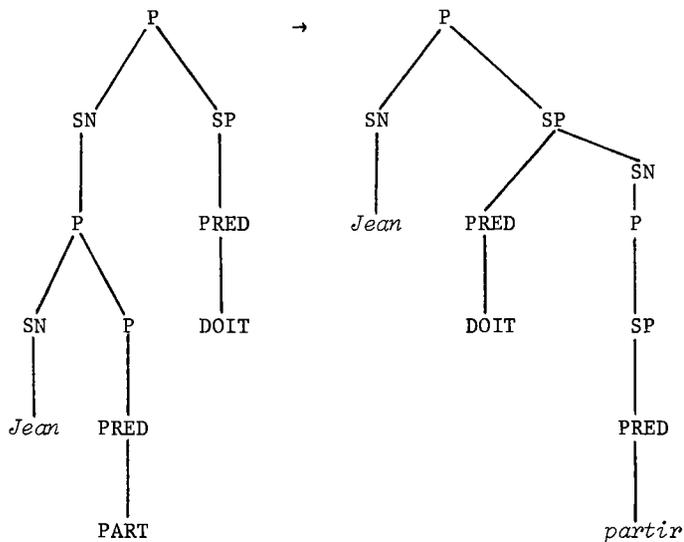
On rencontre le même problème de l'uniformité de mouvement dans la série de transformations d'ÉLEVATION DU PREMIER ARGUMENT :

- (26) a) *Jean la laisse tomber*
 b) *Jean doit partir*

La structure de base en ordre grec et les dérivations respectives sont comme suit :



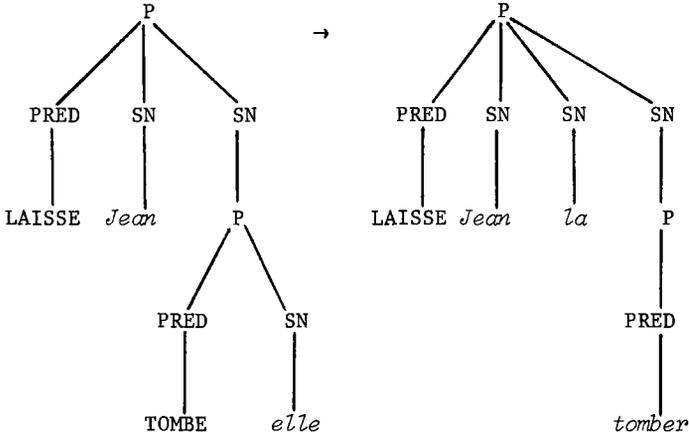
b)



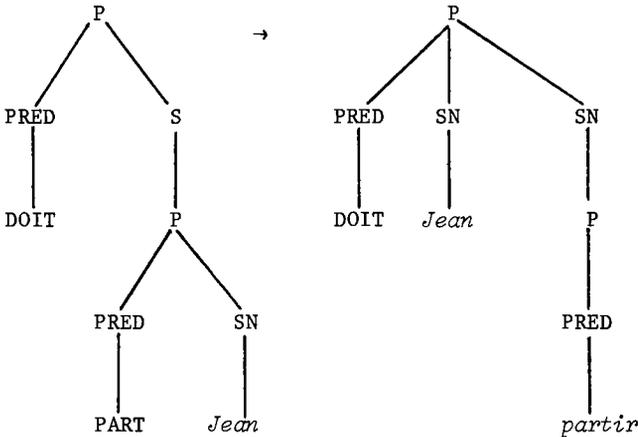
Remarquons que dans le dernier cas le mouvement d'élévation du premier argument est de gauche à droite et non de droite à gauche et, en plus, il faut une transformation supplémentaire qui postpose la phrase sujet (EXTRAPOSITION DU SUJET).

Par contre, si l'ordre de base est l'ordre polonais le mouvement est uniformément de droite à gauche et l'on n'a pas besoin de transformation supplémentaire :

(28) a)



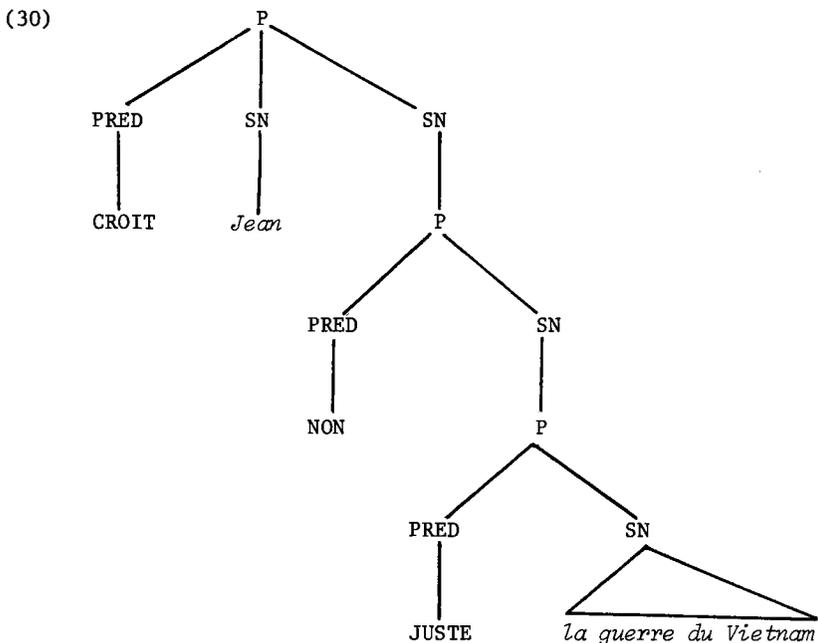
b)

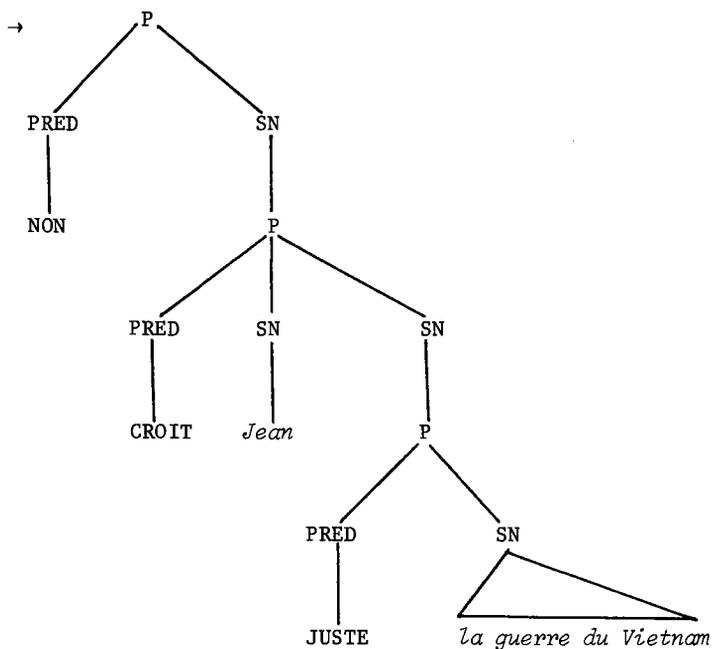


Remarquons que l'ordre polonais s'applique non seulement aux verbes et adjectifs mais aussi aux adverbes comme l'adverbe de négation que nous classerons aussi comme PRED(ICAT). Le PRED NON donne lieu lui aussi à une transformation d'élévation (ÉLÉVATION DE LA NÉ-
GATION) qui serait extrêmement difficile à formuler si l'ordre de base était l'ordre grec.

- (29) a) *Jean croit que la guerre du Vietnam n'est pas juste*
 b) *Jean ne croit pas que la guerre du Vietnam soit juste*

Si l'on applique l'ordre polonais au prédicat de négation, la transformation d'ÉLEVATION DE NÉGATION se représente assez facilement :

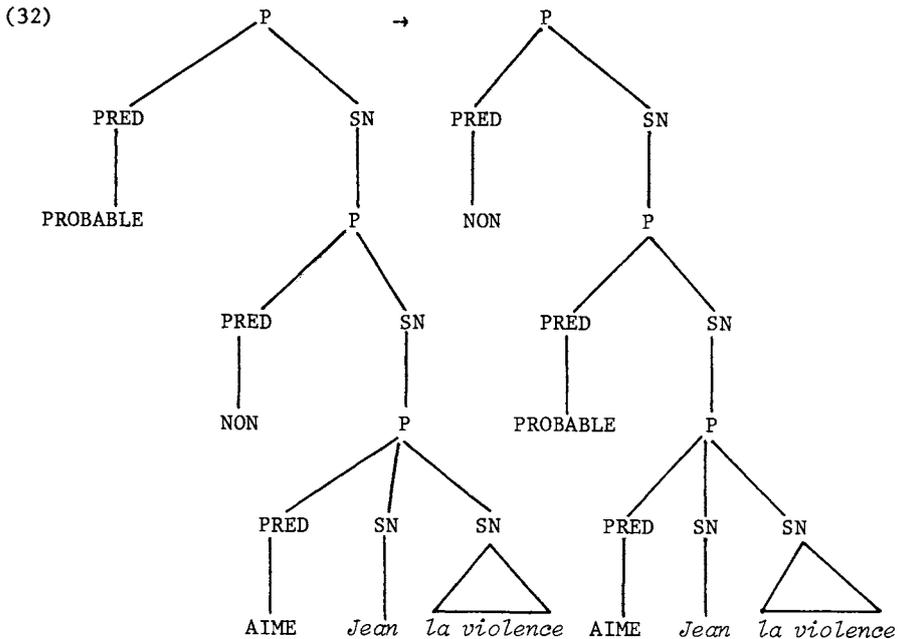




La même transformation a lieu si la phrase enchâssée est le soi-disant sujet d'un adjectif ou d'un verbe intransitif :

- (31) a) *il est probable que Jean n'aime pas la violence*
 b) *il n'est pas probable que Jean aime la violence*⁶

6. Pour certains sujets parlants du français les phrases (29) a) et b) et (31) a) et b) ne sont pas synonymes.



Grâce à la notation polonaise, quelle que soit la position de la phrase enchâssée qui contenait la négation (sujet ou objet du prédicat), le mouvement d'élévation est toujours de droite à gauche.

On remarquera que le mouvement de droite à gauche semble être une constante dans la dérivation transformationnelle des structures du français comme semblent le prouver les transformations suivantes en plus de celles que nous venons de considérer :

- a) FORMATION DU SUJET ET TOPICALISATION
- b) DÉRIVATION DE PRÉDICATS CONVERSES
- c) ATTRACTION DES PRONOMS PAR LE VERBE
(phrases impératives)
- d) CLITISATION DES PRONOMS
- e) ATTRACTION DES PRONOMS RELATIF ET INTERROGATIF
(mouvement vers une position initiale de phrase)
- f) ANTEPOSITION DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE AU NOM

Les seules exceptions qui nous viennent à l'esprit sont la TOPICALISATION EN FINALE DE PHRASE (*Jean n'est pas fou, lui*), l'ABAISSEMENT DU QUANTIFICATEUR et la DISTRIBUTION DES CONJONCTIONS, décrites respectivement par Carden (1970) et Ross (1967).

3. La formation du sujet

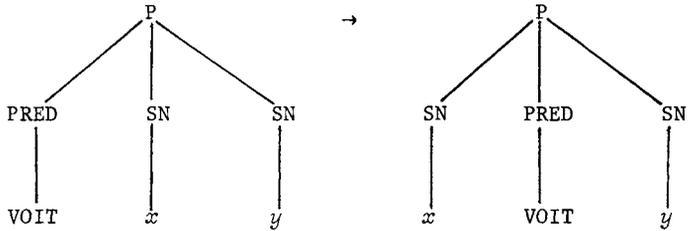
Nous avons montré que pour l'application de plusieurs règles cycliques comme la DÉRIVATION DE PRÉDICATS CONVERSESES, l'AGGLOMÉRATION DE PRÉDICATS, l'ÉLEVATION DU PREMIER ARGUMENT et l'ÉLEVATION DE LA NÉGATION, il était préférable que l'ordre de l'arbre syntagmatique soit l'ordre polonais. Nous avons aussi montré que dans plusieurs types de constructions cet ordre était maintenu jusqu'à la fin de la dérivation transformationnelle.

Il n'en reste pas moins que dans les autres types de constructions le premier argument est antéposé à son prédicat ou, mieux, est détaché de la position qu'il occupait pour être opposé au reste de la phrase. Cette opposition au reste de la phrase est marquée en structure de surface par le premier embranchement de P (embranchement binaire) qui se traduira prosodiquement par une pause principale.

Nous avons appelé cette transformation FORMATION DU SUJET pour que le premier argument ainsi détaché de la phrase en constitue ce que la grammaire classique appelle le sujet. La FORMATION DU SUJET est post-cyclique (nous n'avons pas pu trouver d'arguments pour l'introduire dans le cycle) et s'applique assez tardivement dans la dérivation transformationnelle. Elle doit précéder l'accord du prédicat avec le sujet et les transformations de cliticisation des pronoms.

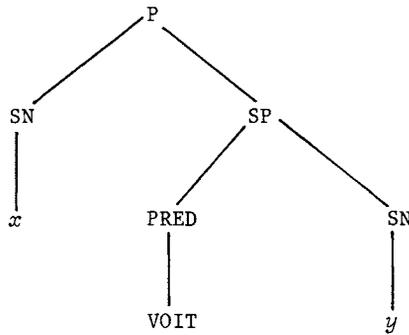
Si par l'application de cette transformation nous devons dériver un arbre comme (3) l'opération serait difficile. Dans une première phase on antéposerait le premier argument au prédicat :

(33)



Dans la seconde phase on réunirait le prédicat et le reste de ses arguments sous un noeud nouvellement créé (SP) :

(34)



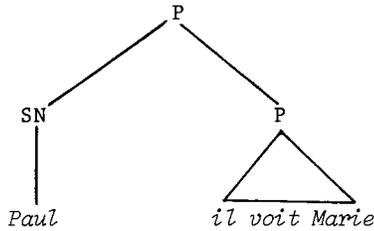
Cette seconde opération d'insertion d'un nouveau noeud intermédiaire est complètement inusitée en grammaire transformationnelle; rien de ce que nous connaissons sur les transformations linguistiques ne semble la justifier.

D'autre part, il nous semble que la FORMATION DU SUJET doit être rapprochée de la transformation de TOPICALISATION en début de phrase puisque, au fond, le sujet est le topique de la phrase quand il n'y en a pas un autre.

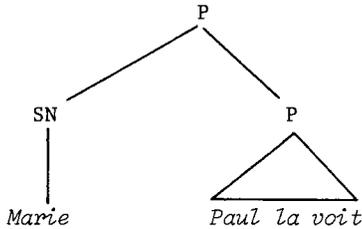
- (35) a) *Paul voit Marie*
 b) *Paul, il voit Marie*
 c) *Marie, Paul la voit*

La meilleure façon de représenter une phrase topicalisée comme (35) b) ou c) c'est de créer un nouveau noeud P qui sera la racine de la phrase topicalisée et qui dominera le P de la phrase non topicalisée :

(36) a)



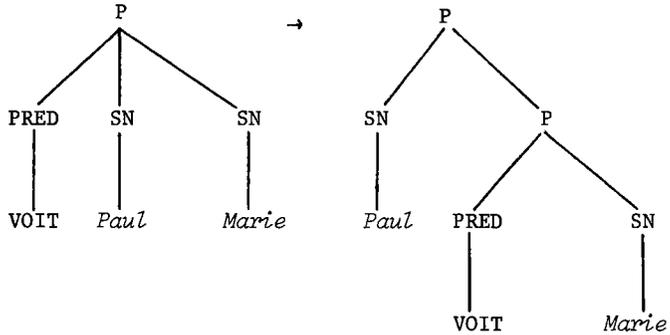
b)



Pour dériver cette structure il suffit de détacher de la phrase le SN à topicaliser et de l'attacher à gauche de la phrase par adjonction de Chomsky. Cette opération, comme nous l'avons mentionné, dédoublera automatiquement le noeud P, racine de la phrase.

Si on applique le même principe à la FORMATION DU SUJET, on obtient la structure voulue sauf qu'à la place du noeud SP on aura P.

(37)



Comme l'objectif essentiel de cette transformation était d'obtenir une représentation syntagmatique du profil prosodique topique-commentaire, ou topique-reste de la phrase, il semble que la catégorie SP, injustifiée par ailleurs, puisse être éliminée de l'ensemble des catégories grammaticales⁷.

Remarquons qu'il y a deux différences fondamentales entre la TOPICALISATION en début de phrase et la FORMATION DU SUJET. La première de ces transformations est optionnelle tandis que la seconde est obligatoire en dehors des contextes mentionnés. En plus, quand on détache le SN lors de la première transformation il faut laisser à sa place un substitut pronominal. Cela n'est pas nécessaire quand on applique la FORMATION DU SUJET.

Antonio A. M. Querido
Université de Montréal

7. Après la rédaction de cet article nous avons découvert que Harman (1972) propose aussi le remplacement de la catégorie SP ou SV (en anglais VP) par P (en anglais S). Il a d'ailleurs montré que les SP ou SV en structure de surface ont les mêmes propriétés que les phrases enchâssées en ce qui concerne la pronominalisation régressive (backwards pronominalisation). Voir aussi Bach (1971) qui propose aussi l'ordre polonais et parle de la FORMATION DU SUJET et de la TOPICALISATION.